

ber toutes les têtes couronnées de l'Europe, fut sa réponse aux déclamations d'un membre de la chambre des Lords, qui avait osé dire peu auparavant : " Je suis persuadé que Pie VII n'est qu'une misérable marionnette aux mains de l'usurpateur et que, s'il lui commandait d'excommunier les Anglais, ce serait fait dès demain."

Aussi, quand le Congrès de Vienne eut lieu après la chute de Napoléon, le Pape se trouva tout naturellement entouré d'une auréole universelle de respect, et grâce en partie au concours du duc de Wellington, il rentra en possession de tous ses Etats, et même des Légations qui avaient été arrachées à Pie VI, en 1798.

Tel fut le premier résultat de la politique suivie par Pie VII, et qui devait produire des fruits encore. En 1819, le ministère proposa, pour la première fois, un bill qui relevait les catholiques des incapacités légales et abrogeait le serment du test. Rejeté d'abord, ce bill fut adopté, en 1821, à six voix de majorité par la Chambre des Communes ; mais, comme nous le verrons, il ne put passer à la Chambre des Lords qu'en 1829.

Pendant ce temps, le mouvement des conversions, presque insensible au début, s'accroissait de jour en jour. En 1760, le nombre des catholiques anglais s'élevait à peine à 60,000 ; en 1800, nous avons vu qu'il était de 120,000 pour l'Angleterre et l'Ecosse ; et, en 1821, un recensement officiel portait ce chiffre à 500,000. Les catholiques commençaient donc à compter par le nombre, et comme en Angleterre tout ce qui est fort est sûr de se voir respecté, l'opinion commença à comprendre qu'il fallait cesser de les traiter comme une quantité négligeable.

L'Eglise d'Irlande, qui n'avait pas apostasié, vint, à cette époque, puissamment en aide à l'Eglise naissante d'Angleterre et lutta généreusement pour lui faire conquérir sa place au soleil. Dieu venait de lui susciter un illustre défenseur, Daniel O'Connell, qui entra à ce moment dans sa longue carrière de luttes et de souffrances, et dont l'énergie des convictions, servie par une habileté merveilleuse, devait amener l'émancipation des catholiques.

C'est en 1823 que commença l'agitation irlandaise pour la revendication des droits des catholiques. Après quatre échecs, Sir Robert Peel et le duc de Wellington se chargèrent du bill d'émancipation, et le firent adopter dans les deux Chambres, en 1829. Il y eut 178 voix de majorité aux Communes, et 208 à la Chambre des Lords. L'ostracisme odieux qui, depuis la seconde année du règne d'Elizabeth, pesait sur les catholiques, était enfin levé et désormais ils pouvaient, sans abjurer leur foi, aspirer aux charges publiques. Un mois plus tard, le 15 mai 1829, le Libéra-